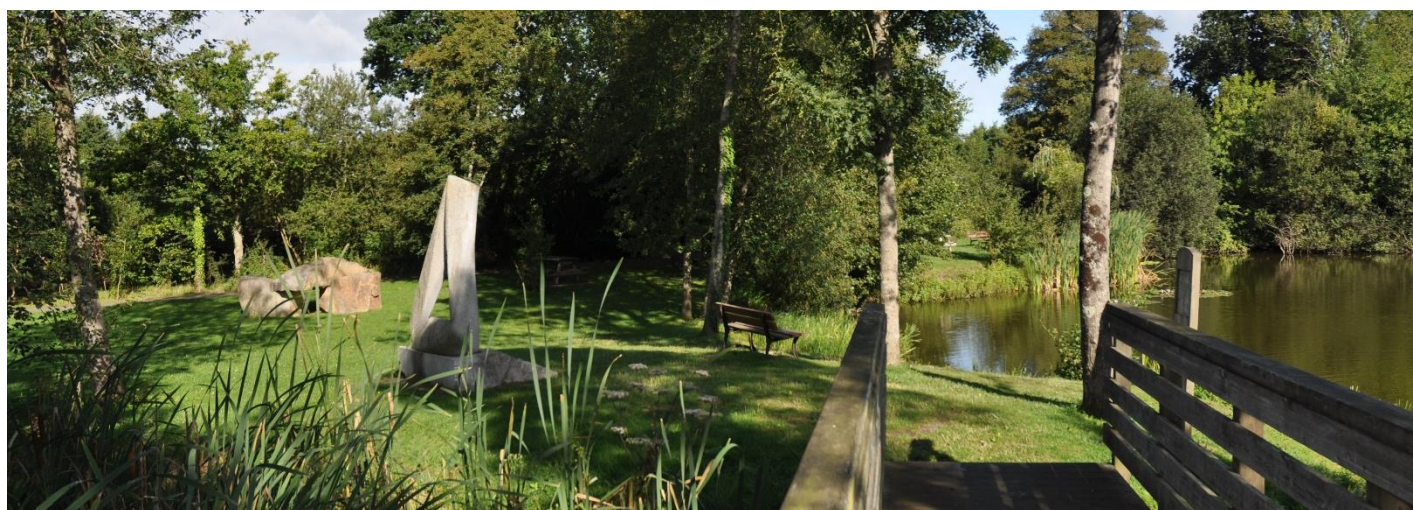




MOON SUR ELLE

2019



LE MOT DU MAIRE



C'est avec un grand plaisir que nous vous retrouvons autour de notre bulletin municipal, qui revient avec son numéro 22, après une période de rupture de deux ans dans son édition. Je sais que vous étiez nombreux à attendre sa nouvelle parution et comme toute trêve qu'elle soit des confiseurs ou autre, elle n'a de sens que par le fait qu'elle a un début et une fin, et il était donc temps de renouer avec une de nos traditions.

Durant cette période, nous en avons profité pour retravailler sur le visuel du bulletin, notamment sur ses pages de couverture et j'espère que cela vous plaira. Ce bulletin est également une édition spéciale, car j'ai souhaité en raison de cette interruption d'édition, vous permettre d'avoir également une rétrospective thématique et/ou sur les projets et travaux menés au sein de la commune depuis la dernière parution.

C'est le moment également comme chaque année, de vous apporter un éclairage sur les travaux réalisés sur 2018 et sur les projets en cours. Comme depuis 4 ans, nous avons poursuivi notre politique d'investissement pour l'amélioration de nos voiries, de nos bâtiments communaux, tout en maintenant notre politique d'animation, de maintien des services de proximité et d'amélioration de nos finances. Nouvelle orientation cette année, en plus des programmes de sécurisation et de mise en accessibilité, nous avons engagé des travaux d'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments, grâce aux primes CEE (Certificat Economie d'Energie) obtenues dans le cadre des territoires labellisés TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte) comme Saint-Lô Agglo.

Notre territoire est vivant et agréable, il nous appartient, avec vous, de le valoriser, de le faire vivre, de le rendre attractif. J'en profite pour remercier tous ceux : financeurs, employés communaux, artisans, commerçants, agriculteurs, acteurs de tourisme, associations, ... et particuliers qui nous aident dans cette démarche collective d'assurer un bien-être et une qualité de vie au sein de notre commune.

Le Conseil Municipal, les adjoints et moi-même vous souhaitent à tous une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle, sportive ou autre.

Bonne et heureuse année 2019

Lydie BROTIN

SOMMAIRE

Le mot du maire

page 2

Actualités

page 4

Agenda 2019

page 7

Budget Finances

page 8

Travaux Aménagements

page 12

Enfance Education

page 19

Animation Culture

page 24

Vie communale

page 32

Infos pratiques

page 41

Dossier Histoire :

La guerre de Cent Ans

**L'occupation anglaise de la Normandie
(1417 – 1450)**

ACTUALITÉS

Modification de l'équipe communale

Au niveau du secrétariat

Béatrice LECLERC, secrétaire dans la commune depuis 1993, a choisi de faire valoir ses droits à la retraite anticipée à compter du 1^{er} janvier 2019. Vu cette demande, la commune a procédé au recrutement d'une nouvelle secrétaire à temps plein, en la personne de Mme Sandrine EUDES. Mme EUDES est arrivée le 1^{er} décembre pour faciliter la prise de relais.

Nous remercions Béatrice pour son sérieux et son investissement sur la commune, mais ce n'est qu'un au revoir partiel puisque nous pourrions toujours bénéficier de son expertise sur 2 jours semaine, puisqu'elle a souhaité maintenir une activité à minima comme le lui permet la réglementation.



Au niveau de l'entretien des bâtiments

Virginie LEPAINTEUR occupe depuis le 07 mai 2018 un poste à temps partiel sur les missions salle des fêtes et entretien des locaux scolaires.

Le RGPD

Le RGPD ou Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018, s'applique également au sein de la mairie, comme pour toutes collectivités. Il s'inscrit dans la continuité de la loi française Informatique et Libertés.



Ce règlement a pour objectifs :

- Renforcer le droit des personnes
- Responsabiliser les acteurs traitant des données

La finalité d'un tel règlement est de protéger les citoyens européens contre les utilisations malveillantes de leurs données à caractère personnel.

Concrètement, cela signifie que nous devons nous doter d'une politique de protection des données globale en s'assurant, dès le moment de sa conception, que le nouveau service demandant des données personnelles que nous souhaiterions mettre en place ou que nous utilisons est bien conforme à la réglementation.

Pour se faire, conformément à la réglementation, nous avons désigné un pilote en la personne de M. **Laurent AUCOUTURIER**, conseiller municipal ayant une expertise dans le domaine informatique



La dissolution du syndicat scolaire de la gare

Historiquement depuis plusieurs années, la commune de Moon sur Elle avait deux écoles :

- 1 sur le bourg
- 1 sur le secteur de la gare, école en commun avec Lison et Sainte Marguerite d'Elle



Cette dernière était gérée par un syndicat créé en 1977, sous la dénomination « Syndicat Intercommunal Scolaire du Quartier de la Gare », composé des communes de Lison Moon sur Elle et Sainte Marguerite d'Elle.

Avec la mise en place des communautés de communes et la dernière fusion sur le Calvados, le syndicat était composé toujours de 9 membres mais répartis selon le schéma suivant :

- 6 membres pour la communauté de communes Isigny Omaha (compétence scolaire transférée à la communauté)
- 3 pour la commune de Moon sur Elle (compétence maintenue au niveau communal, pas de compétence scolaire pour Saint-Lô Agglo)

La communauté Isigny Omaha étant à elle seule suffisante pour statuer sur le devenir du syndicat, elle nous a fait savoir par **délibération en date du 28 septembre 2017 qu'elle demandait la dissolution** du syndicat scolaire du quartier de la gare, argumentant sa décision sur les motifs suivants :

- Permettre le maintien et le renforcement d'une école sur le secteur (ce qui contribuerait certainement à enrayer la baisse des effectifs)
- Assurer un enseignement et des conditions d'enseignement de meilleure qualité en maîtrisant les budgets
- Entamer une réflexion sur les bâtiments

La commune en a pris acte par courrier en date du 14 décembre 2017.

Un arrêté interpréfectoral portant fin d'exercice des compétences du syndicat au 31 décembre 2017a été signé le 16 février 2018.

À ce jour, les trois communes travaillent à finaliser les modalités administratives de cette liquidation, qui devrait aboutir très prochainement. Pour information, même si les locaux ne sont pas utilisés par Isigny Omaha cette année, ils restent toujours affectés à un usage scolaire.

ACTUALITÉS

Le Tour de Normandie Cycliste



Étape 1 : Lundi 25 mars : Courseulles sur Mer (14) – Le Neubourg (27)

Étape 2 : Mardi 26 mars : Darnétal (76) – Forges-les Eaux (76)

Étape 3 : Mercredi 27 mars : Bourg Achard (27) – Elbeuf-sur-Seine (76)

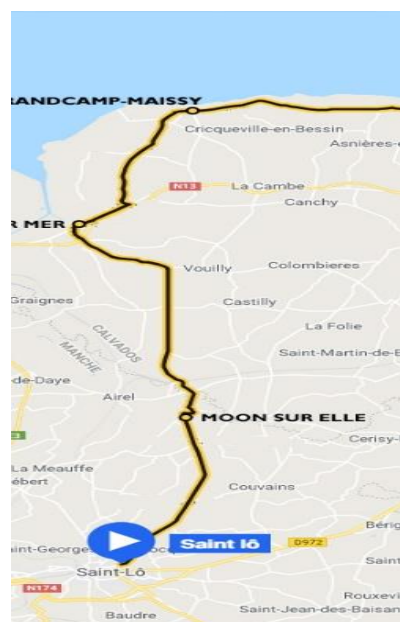
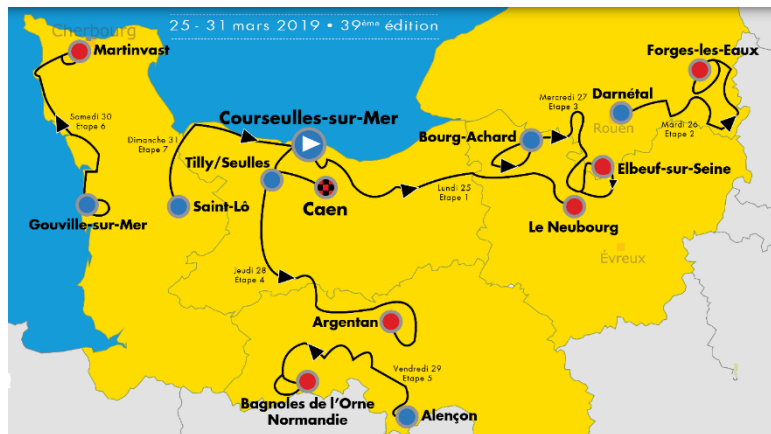
Étape 4 : Jeudi 28 mars : Tilly sur Seules (14) – Argentan (61)

Étape 5 : Vendredi 29 mars : Alençon (61) – Bagnoles-de-l'Orne-Normandie (61)

Étape 6 : Samedi 30 mars : Gouville sur Mer (50) – Martinvast (50)

Étape 7 : Dimanche 31 mars : Saint Lô (50) – Caen (14)

PASSAGE PAR MOON SUR ELLE le 31/03/2019 vers 13h pour les cyclistes.



AGENDA 2019

Calendrier des manifestations connues à ce jour

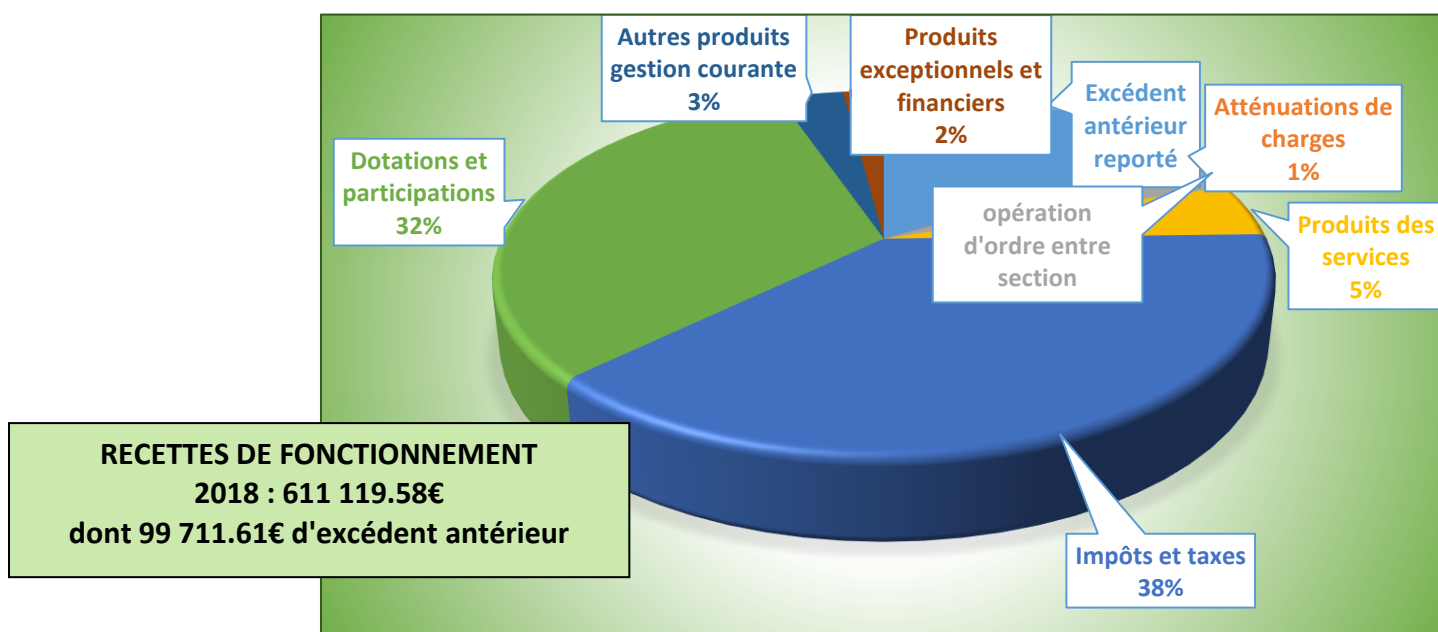
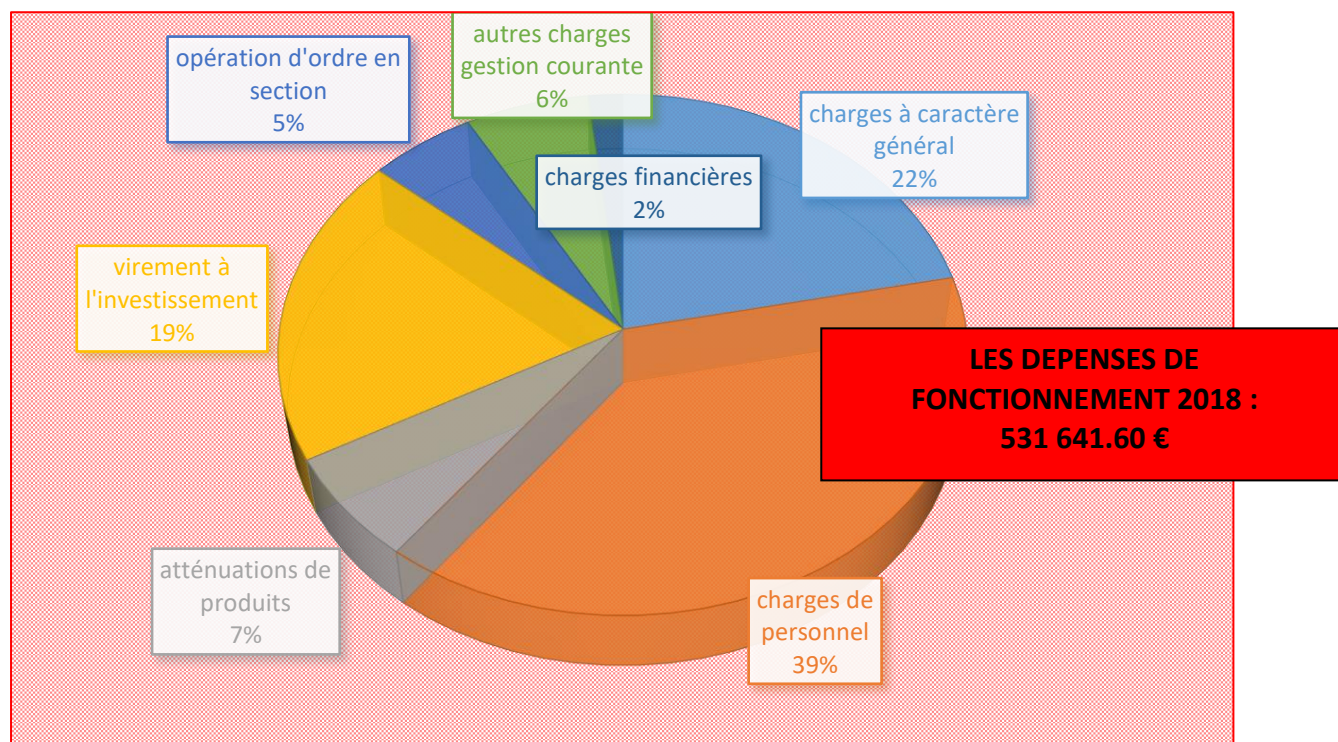
8 janvier	Repas Club des Amis avec démonstration « confort de la maison »
14 janvier	Assemblée générale suivie d'un repas et de la galette des rois de l'Association des Anciens Combattants et Soldats de France de MOON-SUR-ELLE
18 Janvier	Cérémonie des vœux
1 ^{ER} mars	Organisation d'un concours de belote de l'Association des Anciens Combattants et Soldats de France de MOON-SUR-ELLE
3 mars	Repas dansant Association des Anciens Combattants Soldats de France MOON/ELLE
31 mars	Passage du Tour de Normandie cycliste
5 avril	Belote Club des Amis
6 avril	Diner dansant UCA salle des fêtes de Ste Marguerite d'Elle
7 avril	Repas Club des Amis
15 au 28 avril	Quinzaine commerciale UCA
29 – 30 avril	École : Classe transplantée
29 avril	Début inscription concours des Maisons fleuries
8 mai	Célébration de la Victoire du 8 mai 1945
12 mai	Brocante avec Association Parents d'Élèves
21 mai	Concours de Belote UCA salle des fêtes de Lison
26 mai	Élections européennes
4 juin	Hommage 75 ^{ème} anniversaire avec Association Mur du Souvenir
5 ou 6 juin	Célébrations du 75 anniversaire du débarquement Association des Anciens Combattants et Soldats de France de MOON-SUR-ELLE
15 juin	Fête de la musique
Juin	Kermesse école
1 ^{er} septembre	Méchoui traditionnel Association des Anciens Combattants Soldats de France de MOON-SUR-ELLE
27 septembre	Belote Club des Amis
29 septembre	Repas Club des Amis
6 octobre	Repas des Cheveux Blancs
13 octobre	Concert Jazz dans les prés
25 octobre	Résultats du concours des Maisons fleuries
26 octobre	Diner dansant UCA à la salle des fêtes de Moon-sur-Elle
11 novembre	Cérémonies commémoratives armistice – repas salle Arthur Turmet
22 décembre	Marché de Noel

Activités du Club des Amis : Tous les 2^{ème} mardis de chaque mois : réunion à la salle Arthur Turmet. Le Club fête les anniversaires des adhérents en mars, juin, septembre et décembre. Organisation d'un voyage sur 2 jours.

BUDGET FINANCES

Fonctionnement 2018

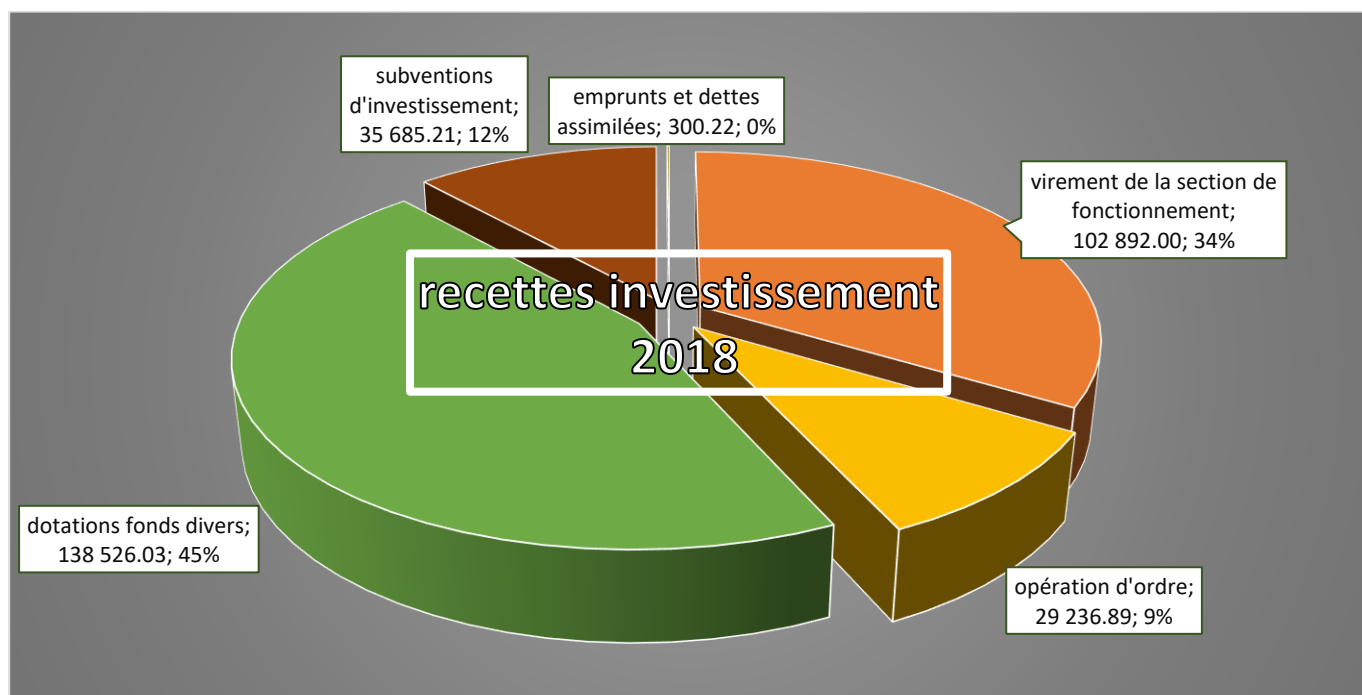
Les dépenses de fonctionnement sont principalement composées de dépenses d'entretien des bâtiments communaux, de la voirie – espaces verts ainsi que la rémunération des agents. Les dépenses de fonctionnement sont principalement des dépenses incompressibles telles que les factures d'eau, d'énergie et de combustibles, taxe foncière, d'assurance, de maintenance et de petits équipements. Ces dépenses sont indispensables pour maintenir nos bâtiments et voiries en bon état d'usage et pour respecter les normes de sécurité applicables.



BUDGET FINANCES

Les investissements 2018

Opérations investissement réalisées en 2018	COUT GLOBAL		Subventions attendues
<u>Salle des fêtes</u> : réfection des sanitaires, du SAS d'entrée, de l'éclairage et du chauffage, des fenêtres de la salle	68 979.16		Etat DETR – Conseil Départ. FIR – Fonds de concours St-Lô Agglo – TEPCV – réserve parlementaire
<u>Ecole</u> : achat mobilier scolaire école maternelle – réfection peinture bâtiment école maternelle – aménagement abord de l'école – réfection fenêtres bibliothèque	11 783.36	Dont reste à réaliser / 2019 : 3 693.85	Fonds de concours St-Lô Agglo - TEPCV
<u>Travaux voiries</u> : La Castellerie, la Corde, La Couture de haut, trottoir école Installation de signalétique	55 988.76		
<u>Le Clos Perrin</u> : Travaux menuiseries extérieures, travaux bardage	18 982.50	Dont Reste à réaliser reporter / 2019 : 18 982.50	Fonds de concours Saint-Lô Agglo - TEPCV
<u>Autres travaux / dépenses</u> : SAS supérette Réverbère la Pomme d'Or Achat grille expositions	13 448.95		Fonds de concours St-Lô Agglo
<u>Achat véhicule service technique</u>	7 320.00		
<u>Dépenses non affectées</u> (remboursement capital emprunts, caution logement)	34 585.50	Dont Reste à réaliser 343€ caution	



BUDGET FINANCES



Les subventions reçues

Nous remercions tous les partenaires financiers, grâce aux subventions apportées la commune a pu réaliser ou améliorer les projets de travaux.

Les subventions versées en 2018

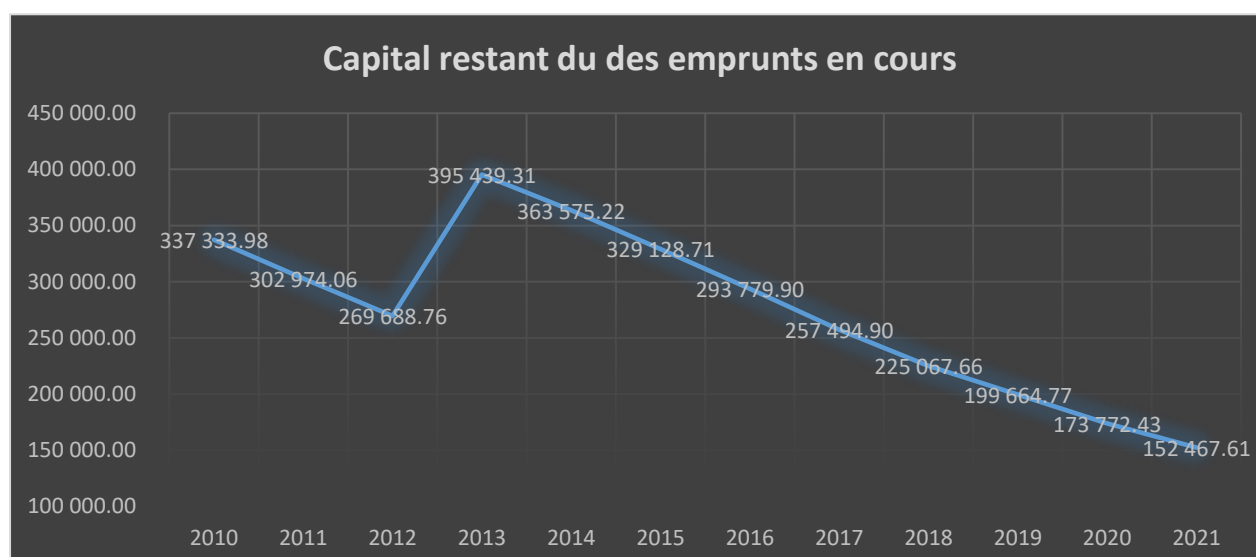
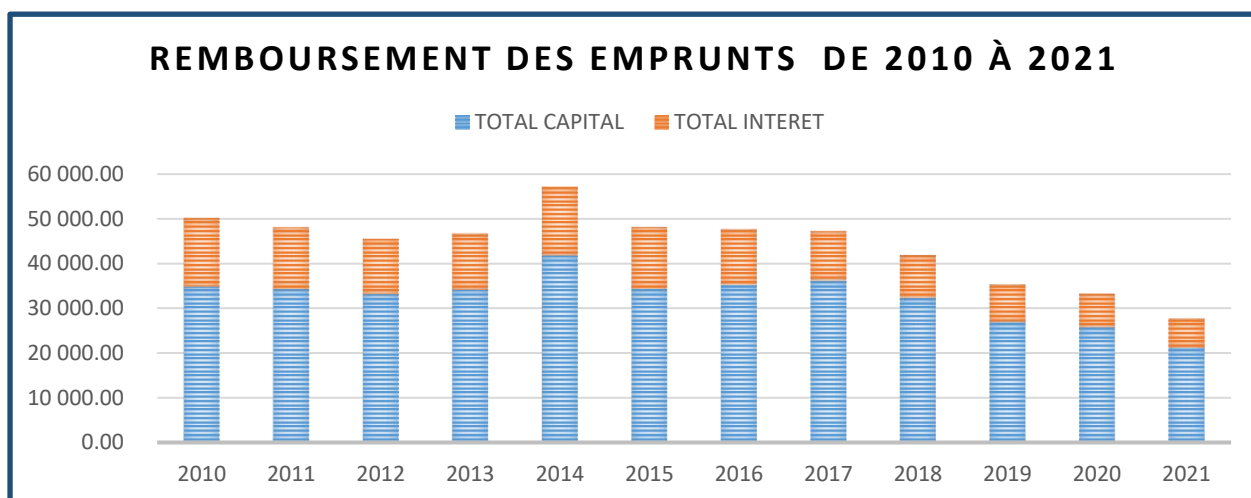
ASSOCIATIONS LOCALES	
Anciens combattants	100
Club des Amis	150

ASSOCIATIONS CARITATIVES	
A.F.S.E.P (Association française des sclérosés en plaques)	30
A.P.F (Association des paralysés de France)	30
AFM Téléthon	30
Association Aide Déficent visuel	15
Association des Aveugles et Malvoyants de la Manche	15
Banque Alimentaire	500
Don du sang	30
F.A.J.D (Fonds Aide Jeunes en Difficulté)	198
F.S.L (Fonds Social Energie)	517
France Alzheimer Manche	30
Happy Jazz Club	10
Ligue contre le Cancer	90
Prévention Routière	30
Registre Cancer de la Manche	30
Rêves	50
Solidarité Alimentaire de l'Elle	87

ECOLES	
Amicale parents d'élèves MOON	210
Coopérative scolaire école Moon	800
Inscription ludothèque école Moon	30
Ecole Moon : Réseau d'Aides Spécialisées aux enfants en difficultés	130

BUDGET FINANCES

Les emprunts de la commune :



La fiscalité : Calcul des impôts locaux

Le calcul de la taxe foncière et de la taxe d'habitation, les deux principaux impôts locaux, est assis sur la **valeur locative** du bien imposé. L'administration fiscale est chargée de son calcul. Pour l'obtenir, elle tient compte de la surface du logement ainsi que d'un certain nombre de critères supplémentaires parmi lesquels figurent le nombre de pièces et la catégorie foncière dans laquelle le bien s'inscrit. Enfin, différents événements affectent cette valeur locative cadastrale.

D'une part, elle est modifiée annuellement par des coefficients forfaitaires d'actualisation et de revalorisation. D'autre part, elle est mise à jour pour tenir compte des modifications qui concernent votre bien.

Autre élément qui entre en compte dans le calcul des impôts locaux : **les taux d'imposition fixés par les collectivités territoriales** (commune, département, communauté de communes).



C'est pourquoi même si les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté depuis 2004 soit 14 années, le montant d'imposition de votre taxe d'habitation et taxe foncière bâti et non bâti peut évoluer.

TRAVAUX AMENAGEMENTS

LES DERNIERS TRAVAUX DEPUIS 2016

En termes de bâtiments

Depuis 3 ans, des travaux selon un programme pluriannuel ont été réalisés sur plusieurs bâtiments communaux, pour améliorer le confort et l'usage de ces équipements.

ZOOM SUR LES TRAVAUX REALISES PAR ENTREPRISES

Salle des fêtes Arthur TURMET

En 2016, suite au passage de la commission de sécurité, des travaux d'amélioration de sécurité ont été réalisés : travaux isolation coupe-feu, ouverture d'une porte fixe de secours entre le hall et la salle principale permettant la location ou l'utilisation du hall pour un groupe de plus de 19 personnes

2017, la toiture a été refaite pour une partie, en raison des infiltrations d'eau qui ne permettaient pas d'attendre le projet global réalisé sur 2018-2019.

2018 : du 08/10/2018 au 14/11/2018

Réfection du sas d'entrée pour mise aux normes PMR

Réfection des sanitaires

Réfection des peintures

Travaux d'amélioration de la performance énergétique :

- Changement des aérothermes (système de chauffage)
- Changement des luminaires pour les luminaires LED
- Changement des fenêtres côté entrée

2019 verra l'achèvement des travaux de la toiture avec isolation.



Les sanitaires avant travaux



Les sanitaires après travaux

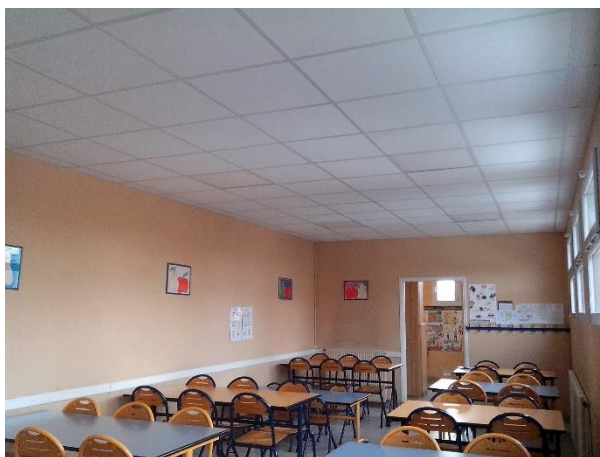


TRAVAUX AMENAGEMENTS

Les écoles / La cantine

Depuis 3 ans, comme la salle des fêtes, les locaux scolaires ont fait l'objet de travaux d'amélioration thermique, de confort et d'accessibilité PMR

2016 : Plafond acoustique au niveau de la cantine



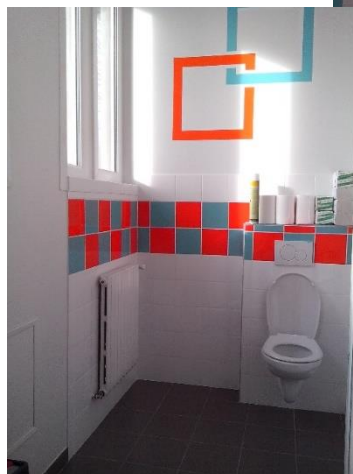
Changement de la chaudière pour une chaudière à condensation
Mobilier scolaire à hauteur variable

2017 Réfection complète des sanitaires
Changement des fenêtres au niveau de la classe des CP-CE1

Avant



Rénovation faite



TRAVAUX AMENAGEMENTS

- 2018 Amélioration de la performance énergétique avec le changement des fenêtres de la bibliothèque
 Réfection des vestiaires
 Réfection des peintures extérieures de la maternelle (bâtiment, barrières, jeux)
 Achat de tables maternelles colorées et à hauteur variable Jaune, rouge, vert, bleu, l'école passe à la couleur pour le bien-être de tous. Ces 4 couleurs représentent ensemble un pot-pourri d'émotions :
- Jaune pour la joie, la lumière, l'amitié
 - Bleu pour la confiance, la communication
 - Rouge pour la puissance, la vie, la passion
 - Vert pour la nature, la vie, l'harmonie



La superette

2018 SAS D'ENTRÉE

Amélioration de la surface de vente et de l'accessibilité par le cloisonnement du préau avec la mise en place de portes automatiques



TRAVAUX AMENAGEMENTS

Bâtiment du Clos Perrin

2016

Changement des menuiseries extérieures

Mise en place d'une isolation sous plafond

Réfection du plafond acoustique de la salle de repas

Installation d'un chauffage électrique

2017

Installation d'un plafond acoustique 2^{ème} salle



2018

Changement de menuiseries extérieures

Mise en place d'isolation extérieure - bardage bois pour maintenir l'aspect en milieu naturel.

Monuments aux morts

2016 Réfection dorure lettres du monument aux morts



ZOOM SUR LES TRAVAUX REALISES EN REGIE



Logement école

Le logement communal, ancien logement de la directrice de l'école, ne correspondait plus aux attendus en termes de confort et d'équipement pour d'éventuels locataires ; c'est pourquoi un certain nombre d'opérations ont été réalisés sur 2017

- Réfection de la salle de bains et des sanitaires (ancienne salle de bains équipée d'une baignoire sabot)
- Aménagement cuisine
- Changement chauffe-eau
- Réfection des plafonds, des sols, des menuiseries intérieures



Restera à programmer à moyen terme le changement des menuiseries et volets extérieurs ainsi que l'isolation des façades



TRAVAUX AMENAGEMENTS

En termes de voiries

2016 Travaux minuterie de l'éclairage public

Réfection de voiries : La Rivière - La Giloterie

Effacement des réseaux rue du stade 1^{ère} phase

2017 Installation d'un radar pédagogique

Réfection voirie cité La Croix de Moon
+ réfection tampon eaux usées

Installation de réverbère cité la Pomme d'Or



2018 Réfection de voiries : La Castellerie - La couture du haut

Mise en place de la signalétique routière selon la charte départementale (panonceaux indicatifs des commerces financés par les commerçants)

Aménagement des abords de l'école



En termes d'équipement

2016 Achat escabeau plateforme pour sécurisation des travaux en hauteur

Installation prises illuminations + achat nouveaux motifs

2017 Achat véhicule utilitaire



2018 Achat grilles d'exposition



TRAVAUX AMENAGEMENTS

LES PROJETS 2019/2020

Plusieurs fils conducteurs à nos projets,

- Maintien et amélioration de nos bâtiments et voiries
- Amélioration de la performance énergétique
- Maintien et amélioration des services aux habitants
- Amélioration du cadre et de la qualité de vie

Une fois ces critères arrêtés, cela donne quoi en pratique

En termes de bâtiments

- Poursuite de la **sécurisation des écoles et de l'amélioration de l'environnement scolaire**
- Changement de certaines menuiseries
- **Maintenance des annexes de l'école** (garage, appentis)
- Diagnostic église : état des lieux du bâtiment

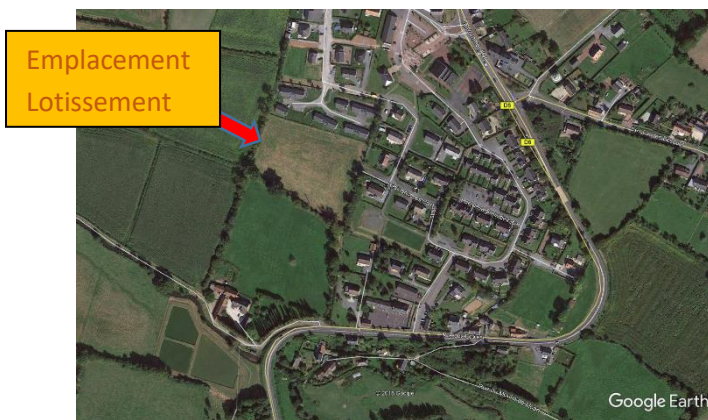


En termes de voiries

- Poursuite de **l'effacement des réseaux** rue du stade (2^{ème} phase)

En termes d'amélioration des services

- Création **aire de jeux**, dans un environnement intergénérationnel dédié au sport, jeux et échanges
- Etude de faisabilité d'un **lotissement communal** sur la parcelle communale cadastrée section A n° 1493
- Equipement de l'école **en système de vidéo projection**
- Etude pour l'acquisition d'un **logiciel cantine**



TRAVAUX AMENAGEMENTS

LES PROJETS 2019/2020

Un des plus attendus, je pense, le déploiement de la fibre optique sur la commune

C'est chose actée, **les travaux vont commencer au cours du 1^{er} trimestre 2019 et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année**: installation d'un shelter (armoire informatique), passage des fourreaux sur certains secteurs, les infrastructures n'existant pas sur certaines zones

Le shelter ressemblera à la photo ci-dessous, et sera installé en bas de la place de l'église

Exemple de Shelter



En termes de collaboration avec Saint Lo Agglo

- Mise en place avec Saint-Lô Agglo d'un **plateau multisport**, similaire au programme déjà mis en place sur d'autres communes (La Meauffe, Graignes, Saint-Fromond...)



- Etude sur la mise en assainissement collectif sur le secteur de la Maison Neuve
- Elaboration PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)



Le PLUi dessinera l'avenir de l'Agglo.

Pour un développement cohérent du territoire, il est essentiel de penser son aménagement pour les années à venir. Le PLUi en ce sens fournira un véritable cadre à la stratégie de développement de l'Agglo. Co-construit avec l'ensemble des élus, habitants et acteurs du territoire, son élaboration s'échelonnera jusqu'en 2022.

LE PLUi, c'est quoi ?

Le PLUi est un document cadre qui concerne l'ensemble des communes de l'Agglo.

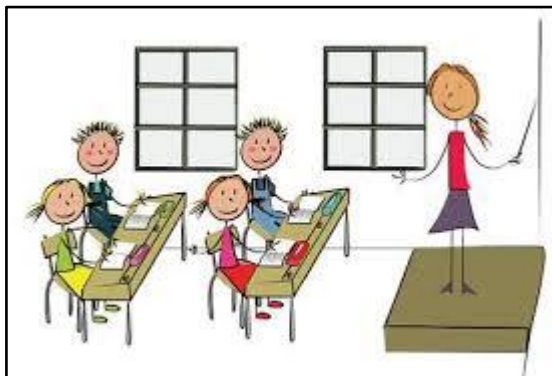
Son but : préserver un cadre de vie de qualité tout en offrant les conditions idéales à l'attractivité de l'Agglo.

Le PLUi permettra de définir notamment les zones dédiées à la construction de logements, celles réservées aux activités, aux services, aux équipements, au développement économique ou encore les espaces naturels à préserver.

ENFANCE EDUCATION

Les écoles

En 2016, les effectifs étant en baisse, la commune a subi la suppression d'un poste d'enseignant entraînant la fermeture d'une classe. Cette décision a obligé l'équipe enseignante à réorganiser la répartition des niveaux scolaires au sein de 3 classes.



Cette année, en 2018, les effectifs sont à la hausse, 73 enfants contre 64 en 2017 (soit une augmentation de 14%) mais encore insuffisants pour retrouver nos 4 classes.

Classe	Effectifs	Enseignante
Maternelle : PS – MS - GS	31	Mme VARIN
CP – CE1	18	Mme LEREMBOURE
CE2 – CM1 – CM2	24	M. BISSON

Comme vous pourrez le voir dans la page travaux, de nombreux investissements ont été réalisés sur le secteur des maternelles, pour améliorer la qualité de la vie scolaire de nos enfants, avec un pari sur la création d'un environnement haut en couleurs.



ENFANCE EDUCATION

Merci à l'équipe enseignante pour les projets en cours au service des enfants et de la qualité de l'enseignement.

- Classe transplantée
- Donner un nom à l'école
- Création d'un jardin
- Amélioration de l'équipement numérique

de gauche à droite :
M. BISSON, Mme VARIN, Mme LEREMBOURE



Les activités périscolaires

L'année 2018 a vu la fin de la mise en place des activités périscolaires. Ces activités qui se sont déroulées sur trois ans, ont permis aux enfants de bénéficier d'activités diverses et variées. Je tiens tout particulièrement à remercier les animateurs et bénévoles qui se sont investis dans ce projet.

crêpe partie avec le Club des Amis



Visite de la pisciculture



Judo



Animation « théâtre »



*Atelier jardinage avec
Papi Raymond
(M. GIRARD)*



ENFANCE EDUCATION

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ou ALSH

Cet été comme depuis 2015, le Clos Perrin a accueilli le centre de Loisirs sur les mois de juillet et août.

Environ 74 enfants par jour ont bénéficié des animations proposées dont la piscine.



L'enfance et la jeunesse à Saint-Lô Agglo

Le Relais Enfants Parents Assistant(e)s Maternel(e)s - REPAM Saint-Lô Agglo Antenne « *Les Hirond'Elle* » est un service gratuit aux multiples missions en direction des jeunes enfants, des assistantes maternelles, des gardes à domicile et des parents.



Le REPAM informe et accompagne les parents :

- dans leur réflexion sur un mode d'accueil en lien avec les spécificités du territoire- dans leur recherche d'une assistante maternelle (*diffusion de la liste pour l'ensemble des communes du territoire*)
- dans les démarches administratives en lien avec les droits et devoirs d'employeurs (*contrat de travail, congés payés, déclaration pajemploi ...*)

Le REPAM offre aux jeunes enfants : un lieu de découvertes, d'échanges, d'éveil, de socialisation et de rencontres entre adultes et enfants.

Chaque trimestre un programme d'activités variées est proposé (*rando-poussette, peinture sous différentes formes, ateliers cuisine, jeu de transvasement, parcours moteur, comptines...*). Les matinées d'éveil ont lieu de 9h30 à 11h30 les lundis, mardis ou vendredis pour les jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou d'une garde à domicile.

Des matinées spécifiques (*baby gym et éveil musical*) ont lieu les jeudis animés par des intervenants extérieurs. Le REPAM propose également des manifestations extérieures organisées toute au long de l'année ouvertes aux parents (*ex : carnaval, la chasse aux œufs, rencontre intergénérationnelle, sortie de fin d'année, spectacle de Noël...*)

ENFANCE EDUCATION

Le REPAM accueille les assistantes maternelles et les gardes à domicile pour leur permettre :

- de bénéficier d'un accompagnement professionnel en participant à des temps d'accueil collectif avec les enfants, des soirées d'informations et d'échanges, des moments festifs (*spectacle, sortie...*)
- de rencontrer d'autres professionnels et ainsi rompre l'isolement
- une meilleure connaissance de leurs droits
- une médiation entre parent employeur et assistante maternelle

Les permanences administratives sont ouvertes aux parents, aux assistantes maternelles et aux gardes à domicile les lundis: 14h à 16h et jeudis: 15h30 à 18h30

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces créneaux d'ouverture.

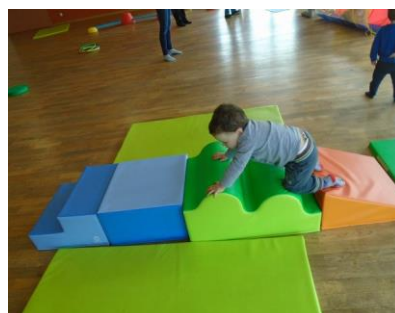
Les activités proposées au REPAM:

Les activités proposées contribuent au développement et à l'éveil des jeunes enfants.

L'éveil musical est animé par Yannick Hervé pendant 9 jeudis sur l'année 2018-2019.



Peinture libre et corporelle



Parcours de motricité

N'hésitez pas à les rejoindre en vous inscrivant auprès du REPAM.

Contact:

Référente et animatrice de l'Antenne REPAM « *Les Hirond'Elle* »:

Caroline LECONTE

Adresse : 40 rue de la libération - 50680 Saint-Clair-sur-l'Elle

Numéro de téléphone : 02 33 77 18 80

E-Mail : repamleshirondelle@saint-lo-agglo.fr

Internet : www.saint-lo-agglo.fr

ENFANCE EDUCATION

L'ACCUEIL OCCASIONNEL EN CRÈCHE

Vous avez un rendez-vous à un entretien d'embauche ou chez le médecin ? Votre nounou est en vacances... Les structures d'accueil petite enfance de St-Lô Agglo ont la solution : Pensez à l'accueil occasionnel !



Qu'est-ce que l'accueil occasionnel ?

Les enfants de 2 mois ½ et jusqu'à leurs 4 ans peuvent être accueillis de manière ponctuelle en fonction des besoins des familles sous réserve d'une place disponible. Ce mode d'accueil est de courte durée et peut venir ainsi compléter l'effectif d'enfants en accueil régulier.

Le tarif d'une place dans les structures de St-Lô Agglo en accueil occasionnel est soumis au barème de la CAF, au même titre qu'un accueil classique dit régulier. N'hésitez pas à vous rapprocher de la direction de la structure pour plus d'informations :

- | | |
|---|----------------|
| - Multi Accueil « Les P(tits Loups » à Agneaux : | 02.33.77.55.30 |
| - Multi Accueil « Nelson Mandela » à Saint-Lô : | 02.14.16.30.28 |
| - Multi Accueil « Val St Jean » à Saint-Lô : | 02.33.55.67.01 |
| - Multi Accueil « Daye P'tits Lutins » à Saint Jean de Daye : | 02.33.77.17.47 |
| - Multi Accueil « Les Petites Canailles » à Marigny : | 02.33.06.12.37 |

La carte KIOSK'AGGLO, pour les jeunes de 3 à 25 ans !

Valable 1 an, pour les habitants de Saint-Lô Agglo, elle permet d'obtenir des **réductions** sur des **activités culturelles et sportives** et chez de **nombreux commerçants partenaires**.

Pour vous procurer la carte, n'oubliez pas :

- ❖ Une **photo d'identité**
- ❖ Une **carte d'identité** ou le **livret de famille**
- ❖ Un **justificatif de domicile** récent



30% de réduction sur le service de location d'un vélo à assistance électrique de Saint-Lô Agglo

Réductions chez les commerçants et associations partenaires disponibles sur saint-lo-agglo.fr

19 chèques soit **65€** de réductions

CONTACT :

Centre culturel Jean Lurçat
Place du Champ de Mars
50000 SAINT-LO
Tél : 02 14 16 30 10
Fax : 02 33 57 82 49

Antenne à Saint-Clair sur Elle

Horaires d'ouverture

Période scolaire :

du mardi au samedi de 14 h à 18h

Hors période scolaire :

du lundi au vendredi de 14 h à 18 h